

la classe, il n'y a pas d'autre place dans la maison pour les élèves que la classe même. On n'envoie pas d'élève chez M. le Directeur sans lui donner un billet indiquant pourquoi on l'envoie. Le mieux est d'attendre après la classe pour conduire soi-même l'enfant chez M. le Directeur. Si l'on a pu prévoir qu'on enverrait un élève chez M. le Directeur durant la classe, il vaut mieux en prévenir M. le Directeur avant la classe.

Le professeur principal de la classe s'entendra avec les autres professeurs pour tenir un compte très exact des absences de la classe. On ne recevra jamais un externe qui a été absent sans qu'il présente un billet signé de M. le Directeur. Qu'on ne tarde pas à avertir M. le Directeur de l'absence des élèves, surtout de l'absence de certains externes qui trompent souvent parents et maîtres.

Les différents professeurs d'une classe s'entendent pour assigner aux élèves des places qu'ils gardent toute l'année.

Il peut arriver que des élèves scandalisent leurs petits condisciples en classe par des paroles et même par des actes. Cette triste possibilité impose au maître le strict devoir d'une surveillance constante au point de vue de la morale.

Il faut être ponctuel à sortir de la classe au son de la cloche : à cet effet on recueillera d'avance les devoirs, s'il y a lieu. On ne doit jamais sortir trop tôt. Les maîtres de salle ne peuvent recevoir les élèves qu'à l'heure fixée pour la fin des classes.

C'est au professeur principal de la classe de recueillir, au commencement de chaque trimestre, les billets de Procure et de s'assurer que tous les externes paient la contribution exigée. A lui aussi de faire parvenir à M. le Directeur et au Préfet des Etudes, aux dates déterminées par eux, tous les renseignements nécessaires pour la direction particulière des classes et la direction